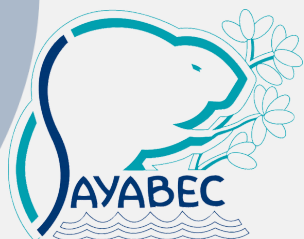


# Bulletin municipal

30 mai 2024 - Numéro 355



## Paroisse Saint-Nom-de-Marie de Sayabec Horaire – Juin 2024

02 juin	11h00	Messe
09 juin	11h00	Célébration dominicale de la Parole
16 juin	11h00	Messe <i>Fête des Pères</i>
23 juin	11h00	Célébration dominicale de la Parole



**Club des 50 ans et plus – Activités  
Sous-sol de l'église**

**Nous souhaitons remercier tous les  
membres qui ont participé à nos  
activités tel que les repas, la danse, etc.**

**Bonne été et à bientôt !**

# ACTIVITÉS LOISIRS

## SOCCER 2024

La saison débutera sous peu.

Pour toutes informations, consultez la page Facebook :

 [soccermitismatapedia](https://www.facebook.com/soccermitismatapedia)



## Camp de jour

Début : 25 juin

Fin : 9 août

\*\*Encore quelques places disponibles

Bibliothèque QUILIT

## HORAIRE *d'été*

Mercredi

(14h à 16h et de 18h à 20h)

26 JUIN	OUVERT
3 JUILLET	OUVERT
10 JUILLET	OUVERT
17 JUILLET	OUVERT
24 JUILLET	FERMÉ
31 JUILLET	FERMÉ
7 AOÛT	FERMÉ
14 AOÛT	OUVERT
21 AOÛT	OUVERT
28 AOÛT	OUVERT



# ACTIVITÉS LOISIRS

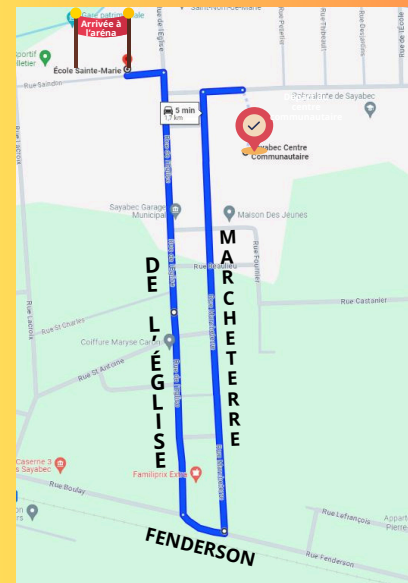


**DIMANCHE le 23 juin**  
Gare patrimoniale, stationnement et parc

LA FÊTE NATIONALE  
DU QUÉBEC

- 11h Dîner par la Maison des Jeunes
- 11h à 17h Jeux gonflables
- 12h à 14h Mini-ferme
- 13h à 16h Maquillage
- 14h Protocole de la Fête nationale
- 14h Danse et jeux (bingo, pétanque, poches avec les 50 ans et plus)
- 17h Souper par la Maison des jeunes
- 17h Spectacle avec le groupe Harvey & Jomphe
- 21h Spectacle avec Les Frères Thériault
- 22h Feux d'artifice (courtoisie des producteurs agricoles)
- 23h Feux de joie sur le stationnement du Centre sportif

## Trajet du défilé



## LUNDI le 24 juin

14h **Défilé de la Fête nationale**  
(rues Marcheterre, Fenderson, Boulay et de l'Église)

Départ du stationnement du Centre communautaire  
Arrivée au stationnement du Centre sportif

Bar sur place  
barbe à papa  
et pop corn  
pour les deux jours



EN CAS DE PLUIE, LE 23, activités à L'INTÉRIEUR DE L'ARÉNA,  
Le 24 le Défilé a lieu même si la température est pluvieuse



Mouvement national  
des Québécoises  
et Québécois

# ACTIVITÉS LOISIRS

## Inauguration JEUX D'EAU

Samedi, le 15 juin

6, rue Keable

Activités  
GRATUITES

Apporte  
ton  
maillot!

10h à 16h

Cérémonie protocolaire à 11h

JEUX GONFLABLES

LIVRE EN FÊTE

**\$ HOT DOG \$**

(OFFERT PAR LA MAISON DES JEUNES)

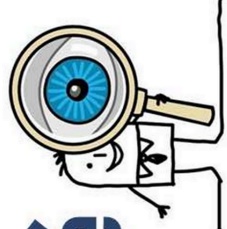
INFORMATION: 418-536-5440 #1410





# ATELIER

## Le stress et l'anxiété sous la loupe



Animé par Kathy Morissette, intervenante à Rayon de Partage en santé mentale

### OBJECTIFS DE L'ATELIER :



- Apprendre à reconnaître les signes de stress et d'anxiété
- Outiller pour mieux gérer son stress et son anxiété



**Mercredi 12 juin à 19 h**

à Hôtel de ville de Sayabec  
3, rue Keable

**Collation et prix de présence**



Offert par:



Rayon de Partage  
en santé mentale

**Bienvenue à tous !**

Pour information  
418 629-5197

# ACTIVITÉS LOISIRS

## Un conte, un jardin



Lecture d'un conte en pyjama  
ET  
activité de plantation de semis

À la bibliothèque municipale  
et scolaire QUILT  
8, rue Keable porte 5

**Mercredi 20 juin  
18h30**





# Informations diverses

67, rue Lambert  
Amqui 418 629-1241

**Maison des FAMILLES de La Matapédia**

Heures d'ouvertures  
Lundi au jeudi: 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Vendredi: 8 h à 12 h  
www.mdfmatapedia.org  
Maison des familles de La Matapédia

**Jun 2024**

**LUNDI** **MARDI** **MERCREDI** **JEUDI**  **VENDREDI** **SAMEDI** **DIMANCHE**

**Halte-garderie**  
418 629-1241 Poste 5  
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h (et besoins exceptionnels)

Réservez tôt - Places limitées  
Coût par période:  
5 \$/ 1 enfant;  
8 \$/ 2 enfants;  
10 \$/ 3 enfants

**Atelier culinaire** 4  
Parent-enfant - Amqui  
Cuisine et mange sur place  
16 h 30 à 18 h 30  
Inscription: 629-1241 #2

**Fermé** 5  
Journées des partenaires  
COSMOSS et formation

**Atelier culinaire** 6  
Parents (et futurs) Amqui #2  
10 h 30 à 12 h 30  
Activité 18-35 ans  
5 à 7 Détails à venir

**Formation RCR** 7  
Survot des 1ers soins  
Pour les parents (et futurs) - bébés bienvenus  
9 h 30 - 11 h 30 #2

**Atelier culinaire** 14  
Parents (et futurs) Causse  
Cuisine et mange sur place  
10 h 30 à 12 h 30  
Inscription: 629-1241 #2

**Fermé pour l'été** 21  
À l'exception du camp  
Bonne vacances!  
De retour le 3 septembre

**Retour des prêts**  
N'oubliez pas de rapporter vos jeux de société et bacs touche à tout au plus tard le 14 juin à midi.  
Il n'y aura pas de prêt durant la période estivale.

**Vérification de sièges d'auto**  
Pour la période estivale, notre technicienne a quelques disponibilités mais le délai de réponse peut être plus long. Inscription via le code QR seulement.  
Par une technicienne certifiée TSEP

Tu as le goût de contribuer pour soutenir nos activités?  
Tu peux faire un don en argent, par virement ou via le code  
Virement: administration@mdfmatapedia.org

**Bonne fête à tous les papas!** 16

**Atelier culinaire** 11  
Parent-enfant - Sayabec  
Cuisine et mange sur place  
16 h 30 à 18 h 30  
Inscription: 629-1241 #2

**Les P'tits Frileux** 12  
Petit-déjeuner  
8 h 30 à 11 h 30  
Inscription: 629-1241 #2  
Contribution volontaire

**Amis des bébés** 13  
Sièges d'auto - 9 h 30  
Activité papa 16 h  
BBQ en l'honneur des papas  
Toute la famille - Poste #2

**Atelier culinaire** 10  
Semaine Québécoise Paternité  
Parent-enfant - Sayabec  
Cuisine et mange sur place  
16 h 30 à 18 h 30  
Inscription: 629-1241 #2



Il est maintenant temps de réserver votre emplacement au jardin communautaire pour la prochaine saison de jardinage.

Lot de 10 X 45 pieds  
à 20\$ chacun.

Pour plus d'information :  
Bermond Roussel  
418-536-5675



# Informations diverses



## Avis de convocation Assemblée générale annuelle

La Gare patrimoniale/Maison de la Culture de Sayabec tiendra son assemblée générale annuelle, Mardi le 18 Juin 2024 à 19h00 à la salle Fenderson de la Gare patrimoniale/Maison de la Culture.

La population est invitée à y assister.

Nous sommes à la recherche de bénévoles qui veulent s'impliquer pour faire fonctionner la Gare à l'année avec une programmation comme on retrouve dans toutes les Maisons de la Culture.

L'avenir de la Culture vous appartient !

Bienvenue à tous !



## NOS ANCÊTRES ONT BESOIN DE NOUS

Nous vous invitons

**Samedi le 8 juin à 8 heures du matin**



Notre cimetière commence à être beau et sécuritaire, nos bénévoles ont fait un merveilleux travail pour relever et redresser plusieurs monuments dans notre cimetière et je les remercie. Il nous reste encore du travail à faire, c'est la raison que je vous donne rendez-vous.

Venez en grand nombre, nous pourrions organiser plusieurs équipes, venez nous aider à conserver la beauté de ce lieu de paix.

Vous pouvez apporter quelques outils (pelles, râteaux), brouette pour déplacer de la terre ou du concassé, nous avons la collaboration de Jimmy Bouillon avec certain équipement.

**Embellissons ce lieu de repos, nous avons besoin aussi de personnes pour nettoyer certains monuments.**

Pour ceux qui ne pourrions aider physiquement, venez encourager les travailleurs bénévoles par votre présence.

Toutes participations seront appréciées.

**On se donne Rendez-vous Samedi le 8 juin au cimetière JC Saindon.**



# La berce se pointe le nez, à vos pelles!

**Causapscal le 8 mai 2024** - La Berce sphondyle, plante exotique envahissante causant des lésions semblables à des brûlures, apparaîtra sous peu dans le bassin versant Matapédia-Restigouche. En début de saison, le sol est plus malléable ce qui facilite son arrachage.

La berce sphondyle est une espèce très résistante, elle est parmi les premières herbacées à sortir au printemps.

## **Voici des méthodes pour freiner son expansion:**

- La méthode la plus efficace est l'arrachage complet du plant avec les racines. Pour ce faire, creuser jusqu'à au moins 20 cm de profondeur pour retirer la plus grande partie des racines.
- Pour les colonies de forte densité, les recouvrir avec une bâche robuste. Cette méthode est la plus efficace pour les empêcher de pousser au printemps. Prendre note que la bâche doit être laissée en place au moins 1 an, 2 ans c'est encore mieux.

Si le bâchage n'est pas possible sur votre terrain, nous vous recommandons de faire la tonte des plants de berce dès qu'ils débutent leur croissance et de continuer tout au long de la saison estivale.

**Attention!** Veillez à bien vous protéger des éclaboussures de sève. **Protégez-vous** avec des gants et vêtements longs afin de vous assurer que la sève de la plante n'entre pas en contact avec la peau ou les yeux. Faites complètement sécher les plants de berce sur votre terrain et ensuite disposez-en dans le compost municipal (bac brun), seulement si elle n'est pas montée en graines. **Nous répétons seulement s'il n'y a pas de graines, ni de petites fleurs!!**

## **Bref, c'est le moment là, là, là!**

De nombreuses informations se retrouvent sur le site Internet de l'OBVMR pour vous aider à identifier la Berce ou pour en savoir davantage :

<https://www.matapediarestigouche.org/berce-sphondyle>

Source: Mireille Chalifour  
Directrice générale

165, rue St-Luc  
Causapscal, Québec, G0J 1J0  
1 877-886-3314 postes 1-2  
[communication@matapediarestigouche.org](mailto:communication@matapediarestigouche.org)  
[www.matapediarestigouche.org](http://www.matapediarestigouche.org)



En mai, la berce ressemble à cela! Source : OBVMR



# Informations diverses



**LE MEILLEUR MOYEN DE PRENDRE SOIN DE NOS COURS D'EAU, c'est de suivre ces quatre étapes**

**ÉTAPE 1** **INSPECTER**  
tout ce qui a touché à l'eau et retirer tous les organismes qui y sont accrochés

**ÉTAPE 2** **VIDER**  
et drainer, avant de partir, toute eau pouvant se trouver dans l'équipement (bottes, filets, glacières, ballasts, etc.)

**ÉTAPE 3** **NETTOYER**  
votre embarcation à l'arrivée et au départ du plan d'eau et laver et sécher tous les équipements

**ÉTAPE 4** **RÉPÉTER**  
ces étapes après chaque visite sur un plan d'eau, quel qu'il soit






Source : Lucie Roy

**MERCI à nos partenaires !**



J'atteste avoir pris connaissance de ce dépliant

**POUR DES LACS EN SANTÉ**  
Combattons les espèces aquatiques envahissantes

## LE LAC MATAPÉDIA



**Version virtuelle du dépliant**

**Ne pas laver son embarcation a des conséquences.**

- » Baisse des populations de poissons et des prises
- » Diminution de la qualité de l'eau
- » Dégradation des écosystèmes et perte de biodiversité
- » Risque de perte d'accès aux cours d'eau
- » Contravention à la réglementation et possibilité de se voir imposer une amende

**Quels gestes pouvez-vous poser pour protéger les cours d'eau ?**

- » Inspecter, vider et laver son embarcation et ses équipements à chaque sortie
- » Limiter les vagues et réduire votre vitesse à **10 km/h** lorsque la profondeur est de 15 mètres ou moins
- » Éteindre le moteur lorsque la profondeur est d'un mètre ou moins
- » Ne laisser aucune trace derrière vous (restes de nourriture, déchets, etc.)
- » Sensibiliser vos proches à l'importance de laver leur embarcation et de prendre soin de nos cours d'eau

**VOUS VISITEZ un autre point d'eau matapédien ?**  
Balayez ces codes avec votre téléphone !

**LÉGENDE**

- 15 mètres de profondeur/ max. 10 km/h
- Station de lavage

PARC PIERRE-BROCHU  
Route 132 Est

SAYABEC

132

Parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia

MARINA ALBERT-LEVESQUE  
8, rue des Cèdres

VAL-BRILLANT

132

CAMPING D'AMQUI  
686, route 132 Ouest

AMQUI

LAC AU SAUMON

LAC HUMQUI

ZEC CASAULT



## STATIONS DE LAVAGE : VAL-BRILLANT ET SAYABEC UNISSENT LEURS FORCES

Sayabec, 13 mai 2024 - Les municipalités de Sayabec et Val-Brillant travaillent conjointement pour permettre l'accès au lac Matapédia dans le respect de la prévention par des espèces exotiques envahissantes et ainsi assurer le maintien de la qualité de l'eau et la protection des écosystèmes en place.

Pour la municipalité de Val-Brillant, la station de lavage est fonctionnelle dès maintenant. La barrière informatisée devrait être en fonction d'ici la fin mai. D'ici là, l'accès au Lac du côté de Val-Brillant est possible normalement, nous ferons de la surveillance sur les heures d'ouvertures et nous sommes confiants que les utilisateurs feront leur part pour respecter les obligations en vigueur.

La municipalité de Sayabec est en attente de l'octroi d'une subvention pour le déploiement de la station de lavage d'embarcations au parc Pierre-Brochu. La mise en place de cette station et de la barrière informatisée demeurent une priorité et nous travaillons sans relâche pour la déployer dans les meilleurs délais.

En attendant, nous encourageons vivement les citoyens de Sayabec à utiliser la station de lavage de Val-Brillant (située sur la rue des Cédres) pour leurs besoins. À cet effet, une clé donnant accès à un cadenas sera remise aux utilisateurs. Cette clé permettra l'accès au débarcadère du Parc Pierre-Brochu de Sayabec. Ainsi, les usagers auront le choix entre Val-Brillant et Sayabec pour leurs mises à l'eau. Nous comptons sur la diligence des usagers pour une utilisation unique et personnelle de cette clé. La récupération de la clé donnant accès au débarcadère peut se faire à l'accueil du camping de Val-Brillant qui est accessible tous les jours de 10 h à 18 h.

Il est important de noter que pour les embarcations demeurant exclusivement sur le Lac Matapédia, un seul lavage est requis. Dans le cas contraire, nous comptons sur la collaboration de nos citoyens pour effectuer un lavage additionnel et ainsi s'assurer de préserver notre magnifique plan d'eau.

De plus, tous les citoyens recevront par la poste les informations qui s'appliquent à leur municipalité dans les prochaines semaines.

Ces mesures sont prises dans le but de préserver le Lac Matapédia contre la moule zébrée et d'autres espèces envahissantes. Nous sommes conscients que cette situation peut susciter des interrogations et des inquiétudes, c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour améliorer l'expérience des usagers du lac.

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter votre municipalité.

Nous remercions la communauté pour sa collaboration et sa compréhension.





# Informations diverses

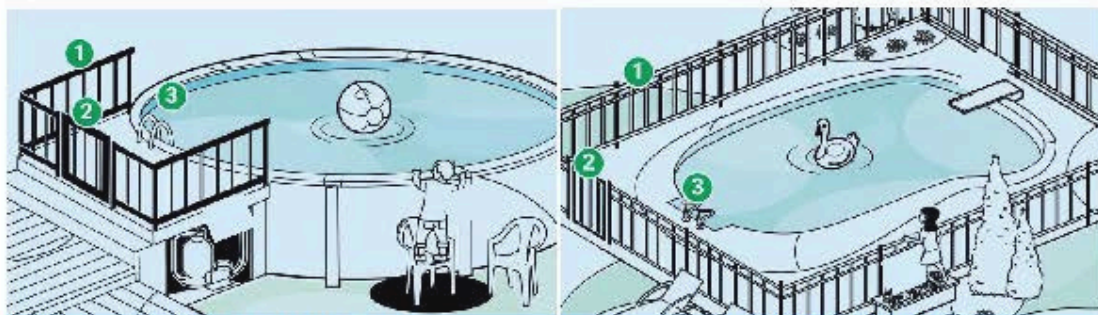
La chronique  
réglementaire

## PERMIS DE PISCINE



Avant d'acheter votre piscine, assurez-vous que votre projet est conforme aux normes contenues dans les règlements municipaux ainsi qu'au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Vous en possédez déjà une ? Est-elle conforme ?

### Règles générales :



PISCINE HORS TERRE

PISCINE CREUSÉE

1. Toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès d'une hauteur d'au moins 1,2 mètres (4p) \*\*; (1.5 mètres (5p) dans certaines municipalités)
2. Porte avec système de fermeture installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
3. Échelle pour entrer et sortir de l'eau;

La surface de promenade d'une piscine doit être antidérapante. Cette promenade doit être d'une largeur minimale de 1 mètre.

Une piscine hors-terre ne doit pas être munie d'une glissoire ou d'un tremplin;

Une piscine creusée ne peut être munie d'un tremplin dans la partie profonde que si ce tremplin a une hauteur maximale d'un (1) mètre de la surface de l'eau et que la profondeur de la piscine atteint trois (3) mètres;

Une piscine utilisée après le coucher du soleil doit être munie d'un système d'éclairage permettant de voir le fond de la piscine en entier;

Une piscine doit être munie d'un système de filtration de l'eau assurant à celle-ci une clarté et une transparence permettant de voir dans le fond en entier. Le système doit être installé à plus de 1 mètre de la paroi de la piscine lorsque celui-ci n'est pas situé sous le deck ou dans un bâtiment ;



Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine l'enceinte doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant faciliter l'escalade.

Le délai pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité pour toutes les piscines installées avant le 1er novembre 2010 est le 30 septembre 2025.

**Un message de votre municipalité**

#### MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

# Informations diverses

## DATES DE PAIEMENT

### *Taxes Municipales*

1er versement	1er avril
2e versement	1er mai
3e versement	1er juillet
4e versement	1er septembre
5e versement	1er novembre



 **Pour toutes urgences municipales veuillez communiquer au**  
**418-629-0140** 

**Prochaine date de parution :**

**27 juin 2024**

Aux organismes, la date limite pour envoyer vos annonces est le

**19 juin 2024**



**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**3, rue Keable**

**Sayabec, Québec G0J 3K0**

**Téléphone : 418-536-5440**

**Télécopie : 418-536-5572**

**RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB!**

**[www.municipalitesayabec.com](http://www.municipalitesayabec.com)**

**[Facebook.com/municipalitesayabec](https://Facebook.com/municipalitesayabec)**

**PROCHAINE PARUTION DE L'INFO-MUNICIPALE:**

**27 juin**

**25 juillet**

**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL:**

**3 juin**

**8 juillet**



